

COMPTE-RENDU DU CVS ELARGI du 06/10/2020

EHPAD - Site de St-Aulaye

Présents :

M. Christian LECLAINCHE, Résident
Mme Claudette GRASSET, Résidente
Mme Janine GAUNET, Résidente
M. Jean GAUNET, Résident
Mme Mauricette CAZENAVE, Résidente
Mme Jacqueline GRARE, Résidente
Mme Huguette LARME, Résidente
M. Dominique COUILLAUD, Résident
M. Emile MATHÉ, Résident
Mme Adolphine LEBEAU, Résidente
M. Georges ROBIN, Résident
Mme M. Rose LAMBERT, Résidente
Mme Sylvette DURIEUX, Représentante des familles
Mme Catherine LEFORT, Représentante des familles
Mme Emmanuelle VIATEUR, AS, Représentante du personnel (titulaire)
Mme Stéphanie CARBONEL, AS, Représentante du personnel (suppléante)
Mme Marion CANDAU, Directrice Adjointe en charge de la relation avec les usagers
Mme Laurence FARGEOUT, Cadre de santé de l'EHPAD
Mme Cécilia PAIREMAURE, Animatrice
Mme Claudie MARION, Animatrice

Absente excusée :

Mme Anne-Marie ROUSTEAU GUILLOT, Représentante titulaire du Conseil de Surveillance

- Mme CANDAU explique qu'elle est en charge des CVS depuis le départ à la retraite de M. PETITGIRARD. Elle rappelle que le CVS précédent avait acté la transformation du CVS en groupe d'expression CVS élargi dont la nouvelle formule est moins institutionnelle (le nom sera changé prochainement ; les résidents en décideront au cours d'une animation). Nonobstant, Mme CANDAU précise qu'un représentant des familles au Conseil de Surveillance doit être désigné. Mme Catherine LEFORT et Mme Sylvette DURIEUX, toutes deux représentantes des familles décident que Mme LEFORT représentera les familles au Conseil de Surveillance de l'établissement.

- Mme CANDAU fait un point sur le CVS du 24/06/20 qui est approuvé par l'ensemble des personnes présentes. Elle profite de ce moment pour rappeler l'importance de l'application des gestes barrières : port du masque, distanciation, lavage des mains. Un agent supplémentaire de l'équipe HYLO est chargé de la désinfection des surfaces. A ce propos, Mme LEFORT qui vient en visite très souvent y compris le week-end, fait remarquer que certains visiteurs ne respectent pas les gestes barrières (n'émargent pas, ne se désinfectent pas les mains, etc...). Elle indique qu'elle constate cela à chaque fois qu'elle vient et qu'il faudrait faire un rappel sur l'importance des gestes barrières. Mme FARGEOUT répond qu'effectivement certaines familles ne respectent pas toujours les gestes barrières et précise qu'un rappel leur est systématiquement fait. Mme CANDAU explique que l'on rencontre cette problématique sur les 3 sites. Elle précise que la direction pourra utiliser son «pouvoir de police» si cela se répétait trop souvent malgré les rappels. Tous connaissent les règles, précisent Mme FARGEOUT.

- Les résidents ont fait un point sur le séminaire des usagers et Mme PAIREMAURE indique que de petites réunions avec les résidents ont eu lieu dont le compte-rendu a été envoyé à Mme

DELIBIE (ce compte-rendu est annexé au présent document). Deux thématiques sont sorties : les aménagements extérieurs et l'accompagnement médical. Mme MARION précise que pour le prochain séminaire, les résidents souhaiteraient aborder la prise en soins. En effet, les résidents sont très inquiets quant au départ du DR DUMONTET en fin d'année. Mme CANDAU indique que le séminaire prévu le 5 novembre prochain est annulé eu égard au COVID.

- Mme CANDAU informe les résidents que l'achat des 2 totems pour signaler l'hôpital est finalisé ; ils seront installés courant novembre.

- Mme LEBEAU signale quelques difficultés rencontrées avec un agent qui est rébarbatif et qui parle mal aux résidents ; c'est dommage car c'est un bon agent. C'est aussi une question de respect ajoute M. LECLAINHE. Mme LEBEAU indique en avoir parlé à Mme FARGEOUT et la personne s'est excusée. Mme FARGEOUT souligne qu'elle a rencontré la personne concernée ; cette dernière est consciente qu'elle doit faire des efforts. Elle précise que tout manquement doit lui être signalé. Mme CANDAU indique qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter ce genre de situation à Mme FARGEOUT et encourage les résidents à le faire, y compris pour ceux qui ne peuvent pas s'exprimer. Le respect doit être mutuel souligne Mme FARGEOUT.

- Mme DURIEUX demande si le quota de personnel est respecté et s'il y aura un médecin. Mme FARGEOUT répond que l'effectif de l'établissement est dans la normalité de celui des EHPAD. En ce qui concerne le recrutement d'un médecin, l'établissement (pour un médecin coordonnateur) et la mairie (pour un médecin généraliste) sont toujours en recherche. Mme CANDAU précise que cela est compliqué partout même pour le recrutement des infirmières. Messieurs COUILLAUD et LECLAINCHE précisent que cela est national et très inquiétant.

- Mme GRASSET indique que les médecins prescrivent certains médicaments non remboursés que la pharmacie de l'établissement n'a pas ; il faut donc se déplacer à la pharmacie de ville car elle ne livre pas. Cela est compliqué pour les résidents car certains n'ont pas tous de la famille pour y aller. Mmes PAIREMAURE et MARION expliquent que les tuteurs des résidents n'y vont pas non plus et que parfois ce sont elles qui s'y rendent. Mme CANDAU indique qu'elle verra ce qu'il est possible de faire sur les 3 sites.

- Mme LEFORT signale que sa mère n'est pas changée régulièrement de vêtements et que ce n'est pas normal. Mme FARGEOUT s'en étonne et va le signaler aux équipes. Mme VIATEUR est elle aussi étonnée car lors du passage en chambre des équipes le soir, le linge est ramassé et mis au sale.

Mme DURIEUX souligne que la liste des vêtements à fournir n'est pas à jour ; Mme FARGEOUT acquiesce et précise que cette dernière reste une base et qu'elle sera revue.

- M. GAUNET fait remarquer qu'il y a trop souvent des courgettes aux repas et trop de légumes en général et c'est trop répétitif. Mme FARGEOUT indique que cela a été signalé à Mme PASQUIER (diététicienne) et explique que les commissions de menus ont été ré-activées ; la prochaine aura lieu en décembre. Elle précise que Mme PASQUIER intervient sur les 3 sites, qu'elle vient le lundi à St-Aulaye et qu'elle assiste aux transmissions. Elle souligne qu'un cahier de suivi entre les équipes et la cuisine vient d'être mis en place. Les animatrices indiquent qu'il serait bien que Mme PASQUIER passe voir les résidents en salle à manger et fasse un retour des plats que les résidents aimeraient en ateliers culinaires. Mme FARGEOUT précise aux familles que Mme PASQUIER est joignable par mail.

Mme DURIEUX explique que sa mère mange «mouliné», que cette «fausse purée» revient souvent et que cela est décevant, les légumes frais pouvant être moulinés. Mmes VIATEUR et FARGEOUT précisent que cela a changé et que les légumes sont maintenant moulinés. Actuellement, il y a beaucoup de changement de menus dû à des problèmes de livraison de livraison.

- Mme LEFORT fait remarquer que les extérieurs ne sont pas très propres (feuilles au sol glissantes...). De même, M. LECLAINCHE indique que du mobilier vétuste et autre chose est entreposé devant l'entrée côté Chenard depuis un mois et que cela ressemble à une déchetterie... Mme CANDAU va le signaler au service technique pour enlèvement. Mme DURIEUX signale qu'il y a bien d'autres choses et remet une liste à Mme CANDAU. Elle signale

aussi la persistance d'une flaque d'eau sous le hall d'entrée en période de pluie. Mme CANDAU indique que ce problème date des travaux et qu'il n'y a malheureusement pas de solution technique.

Mme MARION indique que les résidents s'investissent pour l'entretien des fleurs, qu'ils ont parfois achetées avec les propres deniers, et que l'entretien ne suit pas ; en effet, ils ont eux-mêmes désherbé. Les patios de Chenard ne sont pas non plus entretenus et il est impossible d'y faire promener les résidents. Elle demande que des bâches soient installées pour éviter la pousse. Elle signale que l'allée qui mène au terrain de pétanque n'est pas en bon état et qu'il y a des trous partout Mme CANDAU en prend note et souligne que les agents du service ne sont pas suffisamment vigilants sur l'entretien extérieur ; elle va à nouveau demander au service technique de faire l'entretien régulièrement.

- M. ROBIN, qui joue souvent à la belote, demande si les joueurs peuvent utiliser la salle d'animation lorsqu'il y a trop de bruit dans le hall et si elle n'est pas occupée par une animation. Les animatrices répondent par l'affirmative. Mme LEFORT indique que le babyfoot n'est pas très utilisé et demande s'il est possible de le déplacer afin que les résidents puissent réinvestir cet espace. Mme PAIREMAURE explique que ce babyfoot a été prêté par le FAM pour l'été et qu'il sera rendu ou déplacé sur la terrasse.

- Mme LEFORT fait remarquer que le distributeur de boissons est souvent en panne, qu'il est cher et qu'il n'est pas pratique pour les personnes en fauteuil roulant. Mme CANDAU explique qu'il n'appartient pas à l'établissement et qu'il est géré par une entreprise extérieure ce qui nécessite un seuil de rentabilité.

- Mme LEFORT demande que les portes automatiques de l'entrée soient réglées avec fermeture de l'une et ouverture de l'autre en décalé afin d'éviter que le froid ne s'engouffre dans le hall. Cette demande sera transmise au service technique.